



Le chiffre du mois : 155 672 000 euros

Non, ce n'est pas la cagnotte du loto ! C'est simplement la somme que se sont partagés 671 contribuables grâce au bouclier fiscal mis en place par le gouvernement, soit environ 232 000 euros chacun.

Crise financière : le pompier était-il un pyromane ?

Très à l'aise dans son nouveau rôle de super-régulateur du capitalisme mondial, Nicolas Sarkozy a-t-il oublié qu'il préconisait hier ce qu'il pourfend aujourd'hui ?

Lors de la campagne présidentielle 2007, il remet sur la table sa réforme totale du crédit hypothécaire.

Pour favoriser l'accès à la propriété immobilière, il suggère à nouveau d'inverser les règles jurisprudentielles des banques.

Lors de trois interviews en 2007, Nicolas Sarkozy est très clair sur le sujet :

- Dans la revue *Côtémômes* de février 2007 : «*Je souhaite rendre la propriété accessible à tous les Français par des mesures simples mais ambitieuses. Je propose que ceux qui ont des rémunérations modestes puissent garantir leur emprunt par la valeur de leur logement : c'est le crédit hypothécaire.*»

- Dans la revue *Banque* d'avril 2007 : «*Les ménages français sont aujourd'hui les moins endettés d'Europe.*

Or, une économie qui ne s'endette pas suffisamment, c'est une économie qui ne croit pas en l'avenir, qui doute de ses atouts, qui a peur du lendemain. C'est pour cette raison que je souhaite développer le crédit hypothécaire pour les ménages et que l'État intervienne pour garantir l'accès au crédit des personnes malades.»

- Dans la *Vie immobilière* : «*Il faut réformer le crédit hypothécaire. Si le recours à l'hypothèque était plus facile, les banques se focaliseraient moins sur la capacité personnelle de remboursement de l'emprunteur et plus sur la valeur du bien hypothéqué. Ceci profiterait alors directement à tous ceux dont les revenus fluctuent, comme les intérimaires et de nombreux indépendants.*»

Cela se passe de commentaires...

Fusion Arc de Seine/Val de Seine, on ne vous demande pas votre avis

C'est par la presse que nous avons appris la future fusion des communautés d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine (Boulogne + Sèvres).

Si ce projet s'inscrit dans une logique territoriale, il faut quand même pointer du doigt l'opacité du fonctionnement actuel de notre communauté d'agglomération.

Augmentation de 60% pour la collecte des déchets entre 2003 et 2007 !

On pourrait penser que la communauté d'agglomération nous fait faire des économies d'échelle. Ce qui est sûr c'est qu'en 2003, avant la création d'Arc de Seine, le coût de la collecte des déchets ménagers pour l'ensemble des municipalités était de 8,9 millions d'euros. Le coût 2007 présenté le mois dernier par Arc de Seine est de 14,3 millions d'euros.

Par ailleurs quelles seront les marges de manoeuvre du maire dans la fusion ? Chaville représentera 6% des habitants de la future communauté d'agglomération

et quand on sait que le budget de celle-ci s'appuie sur les revenus de la taxe professionnelle, on a vite compris d'où allait souffler le vent.

C'est pourquoi, nous demandons aujourd'hui une vaste consultation citoyenne pour que nous puissions décider tous ensemble de l'avenir de notre ville au sein de la communauté d'agglomération.

Quels seront les projets concrets de la future communauté d'agglomération ? La Défense bis ? coincée entre cette dernière et le plateau de Saclay ?

Ira t-on vers plus de transparence dans la gestion de l'eau, des déchets, des transports ? Il n'en a pas été question une seule seconde.

Des grandes déclarations d'intentions, on en a eu dans le dernier magazine municipal, mais pour ce qui est des bilans et des perspectives concrètes, ça c'est autre chose !

Demandez des comptes !



Des nouvelles du conseil municipal

1 CRECHE POUR LE PRIX DE 2

Malgré une offre en matière d'accueil des jeunes enfants à la fois relativement élevée, Chaville est toujours confrontée à des demandes non satisfaites en la matière. Elle a souhaité augmenter ses capacités d'accueil dernièrement.

Quoi de plus normal ?

Lors du conseil municipal du 24 septembre, la ville a voté la réservation et le financement de 10 places qui viennent s'ajouter aux 30 places déjà réservées à la crèche privée People Baby pendant 10 ans.

Or, la municipalité sait aujourd'hui, en toute connaissance de cause, que la CAF ne participera pas au titre du contrat enfance au financement de ces 10 berceaux.

Sans ce soutien financier, chaque berceau coûte 10500 € par an contre 6500 € pour un berceau en crèche municipale, une fois les recettes déduites.

40 berceaux sur 47 sont désormais réservés par la mairie. Ce qui en fait quasiment une crèche municipale mais au prix du privé pour les finances municipales.

Avec les mêmes moyens affectés à une crèche publique, la municipalité pourrait financer quasiment deux fois plus de berceaux

Les élus se sont trouvés une nouvelle fois devant le fait accompli.

La création de places en crèche doit rester une priorité : mais pas à n'importe quel coût ?

Bruno Lemoine

SPECIAL FINANCES

Comme vous, nous avons pris connaissance des résultats de l'audit financier dans le Chaville Magazine. Ce que nous y découvrons n'est pas une grande surprise. Souvenez-vous de la campagne des municipales : alors que nous nous inquiétions déjà de l'avenir de certains projets, l'UMP s'engageait dans son programme électoral à "réduire la pression fiscale".

Pourtant, la situation financière de la ville était connue de tous : les adjoints au maire d'aujourd'hui sont les conseillers municipaux d'hier et ils étaient membres des commissions concernées. Ils ont même voté parfois les dépenses d'investissement d'alors en prévision de la construction du centre-ville.

Ne soyons donc pas dupes : sur des éléments connus et ses mensonges de campagne, J-J Guillet prépare les chavillois à des augmentations d'impôts et à des réductions de services drastiques.

Déjà, nous avons vu différents travaux d'entretiens abandonnés. Soyons donc vigilants : un patrimoine s'entretient et une ville évolue.

Par ailleurs, le maire annonce des transferts de compétences vers la future communauté d'agglomération. Des terrains seront vendus et aménagés par la SPLA (société d'aménagement de la communauté d'agglomération), mais rassurez-vous, le maire nous annonce que la ville gardera la main.

Encore faudrait-il que vous soyez consultés !

~~Les états généraux étaient censés se dérouler à l'automne et devaient être un préalable au projet de la municipalité pour les années à venir...~~

Il semble que les décisions sont déjà prises.

Contact conseillers municipaux :

Jocelyne Quoniam (j.quoniam@ville-chaville.fr)

Yannick Avelino (y.avelino@ville-chaville.fr)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec la mise en place des passeports biométriques, l'état en a profité pour passer le prix du passeport adulte de 60 à 89 euros !!

Soit une augmentation de 50%

chaville socialiste / responsable de publication : Catherine Lime /
rédacteurs : Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, Bruno Lemoine

Imp. Grillat - 78140 Vélizy - Imprimé sur papier recyclé. Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Moi aussi, je souhaite rejoindre le parti socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :



Bulletin à retourner par courrier à :

Parti Socialiste – section de Chaville – BP20 – 92370 CHAVILLE

Vous pouvez également nous contacter :

par téléphone : 01 47 50 50 96 par e-mail : ps.chaville@laposte.net –

sur internet : <http://chaville.parti-socialiste.fr>